

D'ABORD



AVEC TOUT L'MONDE!

SE BATTRE

CONTRE

LES PRÉJUGÉS

C DIFFICILE

DIRE NON

AUX PRÉJUGÉS

C FACILE

ENSEMBLE
TOUT LE MONDE Y GAGNE



Table des matières

À la une :	p.2-3-5
Vox Pop :	p.4
Sur le terrain :	p.7
Personnalité :	p.6
Rendez-vous:	p.6
Babillard, Petites annonces	p.8

Crédits

Éditeur :	Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain
Comité de rédaction :	
Journalistes et recherche :	Michel Aubut, Cécile Bellemare Pierre Dechene, Sylvie Gagné Robert Laflamme, Réjean Leclerc Gabriel Lemieux, Yvette Muise Yan Paquet, Serge Plamondon Rémi Rousseau, André Vallerand Françoise Vincent
Photographies :	Régent Lacroix, Patrick Mawn Michelle R.-Rousseau, CRDIQ
Illustration :	Gilles Laliberté
Texte illustration :	Cécile Bellemare
Personne-ressource au comité et révision :	Régent Lacroix
Collaboration :	Hélène Bernier Michelle R.-Rousseau
Infographie/mise en pages :	Publications Lysar
Conception logos :	Jean-François Boisvert, Kathleen Kelly, Ian Renaud-Lauzé Publications Lysar
Impression :	
Distribution :	Jacques Beaudet, Ronald Demers Catherine Fortier, Sylvie Gagné, Serge Plamondon, Rémi Rousseau
Co-distribution :	Distribution Affiche-Tout
Version audio : Lecteurs :	Michel Déry, Sylvie Gagné

Tirage

Le Vol.5 No.1, de « D'Abord avec tout l'Monde! » est imprimé à 10 000 exemplaires et distribué gratuitement dans la région de Québec par le Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain.

Il est également disponible en version audio, sur demande, au bureau du Mouvement.

© 2007 MPD'AQM. Le contenu de « D'Abord avec tout l'Monde! » ne peut être reproduit que s'il est fait mention de la source.

Dépôt légal, 1er trimestre 2002 • Bibliothèque nationale du Québec • Bibliothèque nationale du Canada • ISSN-1499-9900 (imprimé) ISSN-1499-9919 (audio).

Abonnement de soutien

Ce journal vous intéresse?
Vous aimeriez en obtenir un exemplaire directement chez vous ?
Rien de plus facile, contactez-nous au :
Mouvement Personne D'Abord du Québec Métropolitain
2101, 1ère Avenue
Québec (Québec) G1L 3M6
Téléphone & Télécopieur : (418) 524-2404
Courriel : mpdaqm@videotron.net

Secrétariat à l'action
communautaire
autonome

Québec



À la Une

« Il est plus difficile de désagréger un préjugé qu'un atome »

(Albert Einstein)

Le 6 mars 2007, le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) lançait sa recherche-action « Femmes assistées sociales : la parole est à nous! ». Un document de 42 pages qui dresse un portrait unique du vécu et des revendications des femmes assistées sociales.

Entrevue : Sylvie Gagné;
recherche : Michelle Robitaille-Rousseau



Le lancement de ce document s'est fait conjointement avec des militantes de l'Association pour la défense des droits sociaux Québec métro (ADDS-QM) et du Regroupement des femmes sans emploi du Nord de Québec (Rose du Nord), groupes membres du FCPASQ.

Notre journaliste, Sylvie Gagné s'est entretenue dernièrement avec des représentantes de ces 3 organismes : Renée Dubeau (FCPASQ), Monique Toutant (ADDS) et Lise Mathieu (Rose du Nord) afin d'en savoir davantage sur l'historique et l'importance de cette démarche qui s'est étalée sur 3 années de travail.

210 femmes vivant dans la pauvreté ou travaillant auprès de femmes vivant dans la pauvreté ont participé au processus de consultation. Et selon Renée Dubeau, même si « dévoiler qu'on est sur l'aide sociale, c'est difficile, on réussissait parce qu'on les rencontrait dans des groupes, on créait un climat de confiance. Les femmes ont dit des choses parce qu'on leur permettait de dire ce qu'elles vivaient à l'aide sociale. On les faisait parler de leurs difficultés et, pour ça, les femmes parlaient assez librement. »

Depuis sa sortie, le document a reçu un très bon accueil. L'une des raisons c'est qu'il touche les gens : « c'est le vécu des femmes et c'est la première fois que des femmes ont le courage de dire ce qu'elles vivent, ce qu'elles ont vécu. Les recherches sur l'aide sociale, il y en a eu beaucoup mais toujours des recherches avec des chiffres, des statistiques. Là, c'est pas une savante qui est venue dire ce qu'elles vivaient, c'est elles-mêmes qui le disaient et ça, ça fait la richesse du document. »

« Tout ce qui est écrit en bleu dans le livre, c'est ce que les femmes ont dit quand on les a rencontrées; c'est leur vécu, c'est notre vécu parce que moi aussi, j'ai participé à la recherche; j'ai des paroles dans ce livre, alors c'est notre vécu, les angoisses, les peurs qu'on vit. » complète Monique.

Femmes assistées sociales et préjugés

« Quand tu es à l'aide sociale avec des enfants, c'est compréhensible pour le monde : elle était monoparentale, y avait des défis. Mais, comme pour toutes les personnes à l'aide sociale qui sont seules et qui n'ont pas cette justification-là, le préjugé c'est qu'il n'y a pas de raisons pour qu'elles n'aillent pas travailler. »

« Dès que t'es une femme à l'aide sociale, on soupçonne : il doit y avoir un conjoint là-dedans. Comment fait-elle pour arriver? Pour les hommes on va dire : il doit faire des « jobbines ». Mais les femmes, elles, y a peut-être un chum qui les fait vivre et elles ne disent pas. Il y a ce doute constant. Les femmes se font souvent enquêtées beaucoup plus que les hommes pour vie maritale. On leur impose la vie maritale. D'ailleurs nous demandons des modifications à ce niveau. Y a beaucoup de fem-



Nos représentantes du Mouvement et journalistes, Sylvie Gagné et Françoise Vincent lors du lancement du document.



De gauche à droite Renée Dubeau (FCPASQ), Sylvie Gagné (journal D'Abord avec tout l'monde), Monique Toutant (ADDS) et Lise Mathieu (Rose du Nord).

mes qui en sont victimes. Elles n'auront plus de chèque parce qu'il y a un chum, c'est pas le conjoint mais il y a un soupçon. »

Femmes assistées sociales et pauvreté

« Le 548\$ par mois, peu importe que tu sois un homme ou une femme, c'est insuffisant pour vivre avec les besoins essentiels qu'on doit combler. Quand on a un loyer à payer qui coûte dans les 400\$ ou 500\$, déjà en partant, il te reste plus grand chose pour manger. Toutes les personnes à l'aide sociale se sont appauvries dans les dernières années. Mais les femmes partagent souvent leur chèque avec d'autres et les autres, c'est leurs enfants. Quand on coupe la pension alimentaire, par exemple : monsieur continu à augmenter ses salaires, la pension alimentaire augmente mais elle continue à être coupée sur le chèque de madame. C'est un des facteurs pourquoi on dit que les femmes sont plus pauvres à l'aide sociale. Objectivement, elles ne sont pas plus pauvres que les hommes mais elles partagent, ayant souvent la garde des enfants. Ce serait difficile pour une mère de famille de dire à son fils : regarde, aujourd'hui, mon p'tit gars, on va prendre ton allocation et on va la garder pour s'acheter à manger... c'est un peu comme l'enfant qui fait vivre la mère. Puis quand on applique la vie maritale sans preuves, la femme perd son chèque complètement. La vie maritale appauvrit les femmes parce que c'est elles qui arrêtent d'avoir un chèque. »

Femmes assistées sociales et marché du travail

« Quand tu cherches un emploi et que tu dis à l'employeur que tu es à l'aide sociale, ça va arriver que tu vas te faire dire : j'ai d'autres personnes à voir, je prends ton nom et je vais te rappeler. C'est comme s'il y avait quelque chose de louche. Si elle est à l'aide sociale, elle doit avoir un problème. Tout de suite là, il y a une première barrière. »

« Il y a aussi les femmes qui sont sorties du marché du travail. C'est prouvé que la réinsertion au travail est très difficile. Le problème c'est que l'aide sociale ne supporte pas ces personnes-là tant qu'elles sont à l'aide sociale. Si on les aidait pour se rattrapper, suivre une formation, un cours, elles arriveraient formées sur le marché du travail. Des femmes qui ont élevé leurs enfants, qui ont

divorcé, qui se sont ramassées à l'aide sociale, elles sont sorties du marché du travail, c'étaient des téléphones à roulette; aujourd'hui être juste réceptionniste, il faut que tu connaisses les pitons, l'ordinateur. Étant donné que les technologies ont tellement changé, j'aurais peur de ne pas être à la hauteur. Et comme retourner réapprendre à l'école c'est des frais, c'est encore la question monétaire qui devient la barrière du retour à l'emploi des personnes à l'aide sociale. »

« Quand tu t'es souvent fait fermer la porte sur les doigts, t'as toujours une crainte, une peur de te faire refuser ou abaisser. Ton estime de toi en prend un coup. »

Femmes assistées sociales et relations avec les agents

« Je ne sais pas si c'est dû à une formation qu'ils doivent suivre ou si c'est dans leur naturel à eux autres. Mais c'est plate quand tu lui dis, par exemple, j'ai ça comme choix de carrière mais je voudrais changer, aller dans d'autres choses et qu'il te dit non, c'est pas ça là, c'est ça. T'as pris le chemin à gauche, faut que tu restes à gauche, faut pas que tu ailles à droite. Non, pas bon pour toi, suis mon conseil. »

« Les difficultés actuellement, c'est que les gens ne connaissent pas leur agent : on ne le voit jamais et il change souvent. Chez les fonctionnaires au Québec, ce sont les agents d'aide sociale qui ont le plus haut taux d'épuisement professionnel. Sans prendre leur défense, c'est un job très dur parce que la pression est très forte. Cette pression-là, ils la transfèrent sur les personnes. Ils ont une commande de contrôles excessifs, de demandes de documents, de tout faire pour retarder une demande. C'est pas des gens qui sont là pour t'aider et ont beaucoup trop de prestataires à s'occuper. Ils ont moins de temps pour le faire, ils ne peuvent pas donner un travail efficace et la commande c'est d'en donner le moins possible. »

« Les prestataires ne rencontrent plus jamais les agents. Les agents envoient des lettres qu'ils n'ont même pas vues parce que c'est la machine qui envoie la lettre. Tu reçois ça chez-toi mais qui reçoit les engueulades? C'est pas la machine, c'est l'agent! Il reçoit un message parce que tu ne peux pas lui parler au téléphone. Il y a des agents qui ne savent pas que des personnes devraient être en contraintes sévères : ils n'ont

jamais vu leurs bénéficiaires. C'est déshumanisé, il n'y a plus de service et le contrôle est très grand sur les agents. On voit beaucoup plus d'enquêtes aussi. »

« Ils ont centralisé les bureaux. Les gens qui ont une contrainte sévère, ils sont tous à Limoilou. Même s'ils restent à Charlesbourg, même s'ils restent à l'autre bout de la Ville de Québec; même s'ils disent que tu peux encore avoir du service, reste que ton dossier est rendu là. Pour l'île de Montréal, il y a deux bureaux pour l'ensemble qui traitent les contraintes sévères. Ils ne font que ça, comme Limoilou. Ils disent que c'est pour améliorer le service. T'es obligée de prendre l'autobus pour aller voir ton agent, avant tu pouvais y aller à pied. On t'a pas demandé la permission. »

Femmes assistées sociales et l'action bénévole

« Ça me permet de pouvoir exprimer, dire aux gens ce que je vis; ça me permet ainsi de me libérer mais en même temps de voir qu'il y a d'autres personnes qui vivent la même situation que moi. C'est important qu'on ait des endroits où on peut aller pour militer, se regrouper ensemble et voir qu'il y a d'autres personnes qui vivent la même chose que nous. Et c'est enrichissant aussi. »

« Ça m'a permis de sortir de mon isolement, de la maison, de partager et mieux connaître les personnes. Je peux m'exprimer par plein d'activités, de comités. Ensemble on peut mieux s'aider et aider les autres à s'en sortir. Ça me fait du bien, ça me valorise. »

« Ça permet de briser quelques préjugés qu'on peut entendre à propos des personnes à l'aide sociale comme « les personnes à l'aide sociale, ça fait rien, ça reste chez-eux ». Le vécu que j'ai, si je l'amène à une autre personne et que l'autre personne me véhicule son vécu à elle, on se fait des échanges qui permettent de voir où sont les difficultés qu'on rencontre et ce qu'on peut faire pour les changer. C'est un peu ça qu'on a fait avec notre livre. C'est ça qui nous a permis de voir qu'en faisant de la militance, on peut les sortir des mites, ces préjugés-là. On vit des choses concrètes, réelles. »

« Ça permet de dire, aujourd'hui j'ai réalisé telle affaire, j'ai été capable de prendre la parole, j'suis allée en comité, j'ai écrit un article. »

Femmes assistées sociales et les années à venir

« Les préjugés sur les personnes assistées sociales, c'est généralisé. Une professeure d'un Cegep a fait faire un travail à 3 groupes, ça veut dire à peu près 75 étudiants. L'ensemble des travaux portaient des préjugés sur les personnes assistées sociales. Pas sur le reste de la société, pas sur les personnes qui ont des problèmes de santé mentale... sur les personnes assistées sociales. Ils ont tous un préjugé et ce sont de futurs intervenants. »

« Continuer à prendre la parole. Quand on dit des choses au monde, pour les femmes qui entendent ça, ça doit faire un bien énorme. »

« Continuer la lutte, ne pas avoir peur de sortir, de dénoncer; revendiquer ce qu'on veut, ce qu'on souhaite. »

Femme assistée sociale, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

« Mon premier souci serait de permettre un revenu minimum garanti à tout l'monde pour que tout l'monde puisse vivre bien et décemment parce que si tout l'monde a un montant qui lui permet de vivre décemment, ils vont être capables d'être en santé, ils vont être capables de retourner aux études et de se sentir bien dans leur peau. »

Femmes assistées sociales... une suite?

« Il y a une page à la fin qu'on peut découper si, par exemple, des femmes assistées sociales lisent ça et se disent « moi aussi je vis ça cette histoire-là et j'aurais donc envie de la partager ». »

« On aimerait ça que ça fasse des petits et que cette parole-là incite d'autres femmes à dévoiler des choses et à les dire. Parce que juste le dire c'est déjà un premier pas vers la libération. Je crois beaucoup à ça. Dire nos choses ça enlève un peu de secrets, ça enlève du poids. Quand c'est la parole, ça touche les personnes, c'est indéniable, je le vois quand on fait des lancements, les gens sont un peu ébranlés par ce qu'ils entendent. De le lire, j'espère que cette opinion-là va en amener d'autres. »

« Ça peut permettre une continuité à ce livre-là, d'en avoir un autre parce que si on a d'autres paroles de femmes, on va pouvoir continuer... c'est ce qu'on voudrait, que d'autres femmes puissent s'exprimer. »

Pour vous procurer le document:

«Femmes assistées sociales : la parole est à nous! »

Coût : 5,00\$ -
Gratuit pour personnes sans emploi

ou pour présentation du livre dans vos organismes :

Rose du Nord : 622-2620
ADDS : 525-4983
FCPASQ : reneedubeau@hotmail.com



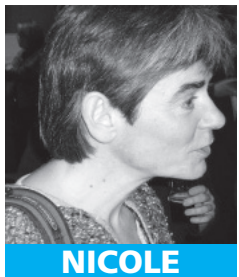
Dire NON aux préjugés... C FACILE!

C'était au mois de mars, dans le cadre de la semaine québécoise. Mais c'est un sujet qui est toujours d'actualité et ce, 365 jours par année : les préjugés. À la demande du comité organisateur de la Semaine, nous avons réalisé un vox pop à la fin de la projection du film « Radio ». Pour ceux et celles qui n'auraient pas eu l'occasion de le voir, ce film raconte l'histoire d'un jeune homme de couleur ayant une déficience intellectuelle qui réussit à s'intégrer à une équipe de football et à la communauté. Françoise, Michel et Serge du Journal ont donc posé trois questions à quelques spectateurs.



Reportage réalisé par Michel Aubut, Serge Plamondon et Françoise Vincent

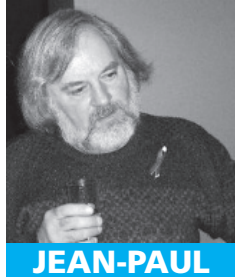
Photos :
Patrick Mawn



NICOLE



DIANE



JEAN-PAUL



GISÈLE



VINCENT



DANIEL



MARIE-CLAUDE

D'après vous, quels sont les principaux préjugés auxquels font face les personnes « déficientes intellectuelles »?

Nicole : « La peur, la crainte; c'est infini, y en a beaucoup. »

Diane : « Un trop grand manque d'écoute. On n'écoute pas assez, on ne prend pas le temps. Peut-être qu'on ne prend pas conscience de toutes les capacités de ces gens-là. »

Jean-Paul : « On s'aperçoit que la société établit des normes, des critères, des espèces de règles générales et dès qu'une personne n'est pas conforme à ces règles-là, on juge beaucoup plus facile de la tasser que d'essayer de la comprendre. La société est faite, on dirait, en fonction d'une majorité et non pas des cas particuliers. On se fait comme un petit bureau à classeurs, on met ça là et on s'imagine qu'on a réglé notre problème parce qu'on s'organise pour pas l'avoir dans les jambes. Idéalement, on devrait sentir le besoin d'aller au devant de tout le monde y compris les gens que l'on dit différents. Mais la société est un peu déficiente, ce sont les gens « normaux » qui sont « déficients » qui ne veulent pas se donner la peine de comprendre. Parce qu'on a beaucoup à apprendre de ces gens-là comme on a à apprendre de tout l'monde. »

Gisèle : « Ils sont différents donc, on ne sait pas comment les approcher, comment leur parler. C'est la peur d'aller les voir, les rencontrer. »

Vincent : « Je serais porté à dire la façon qu'ils ont de se comporter devant les personnes. Ce n'est peut-être pas le préjugé mais la difficulté qui engendre le préjugé. Je pense à une scène qui m'a marqué. Le personnage arrive au secrétariat et la secrétaire lui dit « viens me faire ma colle ». Y a une espèce de débordement chez le personnage qui lui permet d'être généreux, sans gêne. Alors que pour la secrétaire, dans ses rapports de tous les jours avec les autres personnes, c'est peut-être plus conventionnel, avec « Radio » y a un autre mode de langage qui s'établit qui est de l'ordre du corporel. C'est peut-être ce changement de relation-là qui fait peur aux gens qui n'en voient pas beaucoup. Si ça m'arrivait, au premier contact et dépendamment du contexte où je serais, comme parmi le public, ça pourrait être gênant. Il faut se donner le temps d'apprendre. Une autre façon de communiquer avec une personne, ça prend du temps à travailler. Cette espèce de spontanéité, ça me rappelle un peu quand on était enfant. Alors que nous, quand on est adulte, on se crée une certaine barrière. Je ne suis pas prêt à dire que c'est totalement néfaste : on vit notre vie de tous les jours comme ça et on établit des rapports, des modes de communication; on se serre la main, ça veut dire telle chose. Du jour au lendemain, passer à l'accolade avec quelqu'un qu'on ne connaît pas, ça demande un apprentissage. C'est de se donner le temps, ça va se placer tout seul. C'est quelque chose de libérateur finalement. »

Daniel : « C'est pas toujours évident, on ne sait pas toujours comment s'y prendre. On a peur de faire n'importe quoi, de faire des bêtises. »

Marie-Claude : « Ceux qui ne sont pas confrontés régulièrement à ces gens-là peuvent avoir les préjugés qu'on entend souvent comme penser que ces gens-là sont nonos, qu'ils ne peuvent pas faire comme les autres, qu'ils ne sont pas capables. Moi je n'endosse pas ça parce que j'en côtoie un régulièrement et je sais qu'ils sont capables de faire bien des choses à leur rythme. »

Si une personne déficiente intellectuelle s'installait dans votre entourage, que feriez-vous?

Nicole : « Peut-être que je serais bien embarrassée et que je ne dirais rien du tout, que je ne ferais rien. »

Diane : « Après avoir vu ce film-là, je pense que j'agirais beaucoup plus comme le coach qu'avant d'avoir vu le film. J'essaierais d'aider, d'inclure. »

Gisèle et Jean-Paul : « On en connaît un qui reste pas loin de chez-nous. C'est un type qui communique très peu, il a de la difficulté à s'exprimer. Quand il passe et qu'il nous voit travailler à l'extérieur, il arrête et vient nous aider. On se rend compte qu'il a énormément de plaisir à nous voir comme nous, nous en avons. Et, même si on sait qu'il ne peut pas nous répondre, il comprend ce qu'on dit et même dans sa façon de s'exprimer, on découvre la richesse de ce gars. C'est une personne très émotive, excessivement sensible. Alors, il faut s'ajuster à ces gens-là. »

Vincent : « J'essaierais de l'intégrer au meilleur de mes capacités. Un extrait que j'ai vu, montre l'enjeu d'intégrer une personne. Je crois que ça demande aussi l'humilité d'être capable de vivre avec des gens comme ça, parce qu'il faut se donner le droit à l'erreur. On ne sait pas nécessairement toujours comment agir. Y a beaucoup d'écoute à faire avant de faire le bon choix de comment intégrer cette personne dans son entourage. Parce que c'est pas dit que telle façon va toujours être la bonne. Le défi est beaucoup à ce niveau-là : d'être capable d'écouter et de comprendre ces personnes. Y a toujours une certaine gêne. Quand on franchit une certaine peur, une certaine gêne, on découvre le mode de relation qui est idéal. »

Daniel : « J'essaierais de faire aussi bien que dans le film. C'est pas facile, c'est pas évident. Si tu ne connais pas la personne qui vient te voir et tout de suite c'est une grosse accolade, ça peut être gênant. Avec l'habitude, ça ne doit pas être gênant, je ne pense pas. »

Marie-Claude : « Je serais gentille avec lui et je serais heureuse de le voir si joyeux, je lui ferais une place. J'essaierais de l'accueillir, qu'il se sente aimé. Peut-être que je n'aimerais pas qu'il fasse tout, je lui confierais des tâches qui lui conviendraient, quelque chose que je sentirais qu'il serait content de faire. »

En quoi un film comme « Radio » a-t-il modifié votre façon de percevoir les personnes « déficientes intellectuelles »?

Diane : « Par l'intelligence émotive que j'ai vue. Des réactions très humaines et une belle conscience émotive du personnage. »

Gisèle et Jean-Paul : « On dit « déficients » mais ce sont des êtres humains comme nous. Ils sont différents mais comme on l'est aussi : y a pas 2 personnes pareilles. Alors, on vit déjà en contact direct avec des gens qui ont certaines limitations. Qui ne s'expriment pas de la même façon; qui ne se tiennent pas de la même façon. C'est pas un handicap, c'est juste une différence. Alors, il faut apprivoiser la différence. Nous, on connaît plusieurs personnes qui sont différentes. C'est plaisant. Y a du beau à trouver chez toutes ces personnes. Et on voit comment ça leur fait plaisir d'être écoutées. Elles ont besoin d'être écoutées. »

Vincent : « Sans changer ma vie, ça m'a éclairé sur cet aspect des choix à faire qui peuvent impliquer d'autres personnes et c'est à tout le monde de se responsabiliser. C'est pas tout le monde qui va avoir à travailler avec des personnes « déficientes intellectuelles » mais, par ricochet, ça peut les atteindre aussi. Donc, il faut assumer le choix de l'intégration. C'est un choix de société, donc il faut l'assumer ensemble. »

Marie-Claude : « Ça fait du bien de voir des films comme celui-là parce qu'on se rend compte que ces gens nous apportent beaucoup. Ça fait du bien de se re-sensibiliser à ça et de se rendre compte que même s'ils sont différents, ils ont le bonheur, la joie de vivre en eux. Ils demandent juste qu'on leur laisse une place et se sentir aimés. Ils nous font du bien, je pense. Je serais d'accord pour qu'on leur fasse plus de place, qu'il y ait plus d'intégration. Les familles sont de plus en plus ouvertes à ça; à l'école, toutes les expériences d'intégration, j'ai entendu dire que ça faisait du bien aux autres élèves qui pouvaient se sentir utiles d'aider quelqu'un à progresser; dans les milieux de travail, ça a sa place aussi parce que ça humanise les gens. Dans mon entreprise, il n'y en a pas, on n'a jamais eu de demande dans ce sens-là mais on est ouverts. »



À la Une

Se battre contre les préjugés... C'EST DIFFICILE!

Un jeune homme se fait remettre en pleine figure les commentaires opprimants que subissent des groupes marginalisés de la société. Va-t-il craquer ?

Un jeune noir qui a été attaqué par des skin head.

Ségrégation raciale dans une ferme de St-Clodile dans Lanaudière où les personnes noires n'avaient pas le droit d'aller à la cafétéria qui était réservée aux blancs.

Une chirurgienne libanaise que l'on a fait venir comme immigrante reçue. On lui reconnaît ses diplômes, mais l'Ordre des médecins ne l'admet pas à l'Ordre.

Une jeune fille qui a subi du racisme en milieu scolaire et dont la petite soeur est également discriminée.

Le profilage racial dont ont été victimes une femme noire et ses deux fils.

Le traitement médiatique des accommodements raisonnables et celui des propos tenus par le Docteur Mailloux.



Reportage et commentaires: par Michel Aubut. Résumé: Régent Lacroix



Illustration: Cécile Bellemare

Autant de cas réels qui ont été amenés à la table de discussions lors d'une journée de formation donnée par la Coalition contre la discrimination et à laquelle a participé notre journaliste, Michel Aubut.

C'est à partir de ces exemples, qu'on a discuté des changements nécessaires au niveau de l'aspect idéologique et de trouver des pistes de solutions tant au niveau de l'aspect structurel que participatif afin de déterminer les moyens et les actions prioritaires sur lesquels travailler.

Selon la présidente de la Coalition, Mirlande Demers, il y a eu pour cette journée de formation, plus d'inscriptions que de personnes présentes. Il faut souligner que ça se passait un samedi ou le beau temps s'est amené à l'improviste. Si elle fut déçue par la quantité de participants, elle se dit fort contente de la qualité de ceux-ci, des membres et partenaires motivés.

Pour sa part, Michel Aubut a bien aimé l'expérience: « J'ai aimé rencontrer les gens. J'en ai appris plus sur le racisme. Ça été enrichissant de représenter le Mouvement et ça m'a aidé à approcher des gens que je ne connaissais pas. J'ai été bien accueilli, j'ai pu m'exprimer, raconter mon vécu. J'ai senti moins de préjugés que dans la population en général. Avec eux, j'ai senti que les personnes déficientes avaient les mêmes droits que les autres, on travaillait en équipe. »

Mirlande Demers espère obtenir le financement pour organiser un événement majeur en 2008. Entretemps, la Coalition contre la discrimination poursuivra de façon ponctuelle ses actions de sensibilisation: conférences dans le cadre d'activités thématiques, formation dans des écoles, maisons de jeunes et chantiers jeunesse.

Ce que Michel Aubut retient de cette journée? « Ne pas juger les gens, ne pas avoir peur d'approcher des gens de d'autres ethnies. Même différents, les gens ont les mêmes droits, comme d'être heureux et d'avoir sa place avec tout l'monde ! ».



En pleine réflexion, Vladimir Panin, Michel Aubut, Mirlande Demers et Carmen Duplin.



Quelques participants à la formation (dans l'ordre habituel) de dos, Mirlande Demers, Ronald Bergeron, Carmen Duplin, Vladimir Panin et Claudia Fuente.

La question que Michel vous pose et à laquelle vous pouvez lui répondre par courriel au : mpdaqm@videotron.ca

S'il y avait une manifestation anti-racisme, je serais curieux de savoir combien de gens y viendraient.

Pour rejoindre la Coalition:
coalitioncontreladiscrimination@yahoo.ca

Une suggestion de Michel pour en apprendre davantage sur la lutte contre le racisme.

Visitez le site: www.pch.gc.ca
Cliquez sur : diversité et multiculturalisme.

Toute personne sur terre.

PETITE, PUISSANTE, FAIBLE
OU RICHE, QUEL QUE SOIT SON
ÂGE, SA CULTURE SOCIALE,
SON DEGRÉ INTELLECTUEL,
PEUT RÉUSSIR À VAINCRE LES
BARRIÈRES PSYCHOLOGIQUES,
LES PRÉJUGÉS D'AUTRUI AVEC
LES DIFFICULTÉS DU QUOTIDIEN.



TOUTE PERSONNE A LE
POTENTIEL DE RÉALISER DE
GRANDES CHOSSES AUSSI
DIFFICILE QUE SOIT LA TÂCHE
POUR SI PEU QU'ON S'Y METTE
SOIT SEUL OU EN GROUPE
AVEC UN PEU DE PATIENCE ET
D'EFFORTS.

CÉCILE BELLEMARE



Personnalité

Michel Aubut : Bénévole de l'année!



Entrevue: Cécile Bellemare

Michel Aubut est membre du Mouvement depuis l'hiver 1985. Même si, à l'époque, il devait partager son temps avec d'autres occupations à l'extérieur, il est toujours demeuré présent et fidèle à l'organisme. Et, au cours de trois dernières années, c'est exclusivement au Mouvement Personne d'Abord qu'il a choisi de donner de son temps.

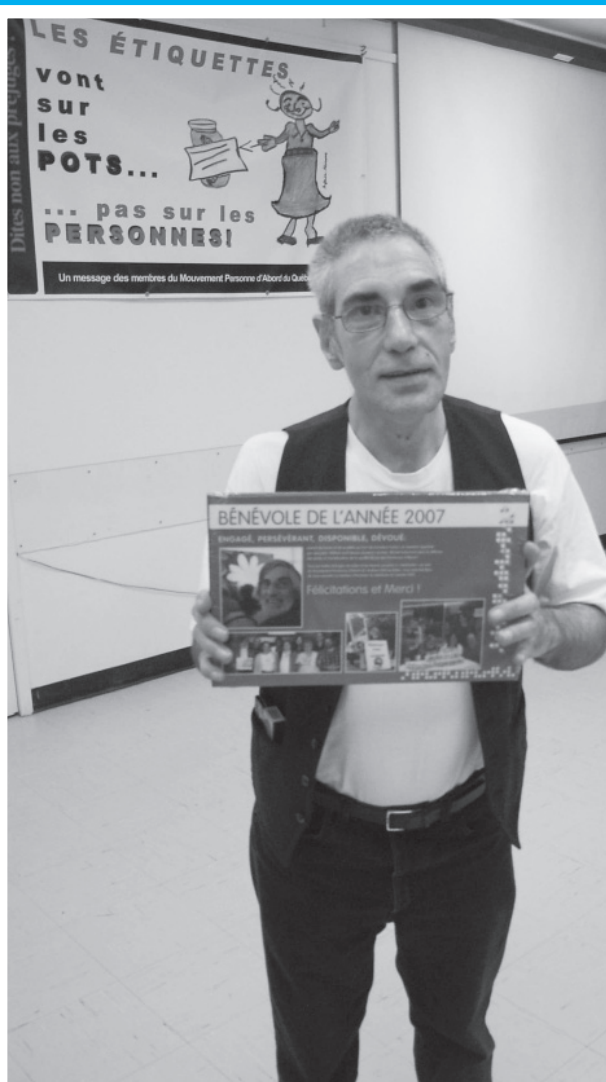
Michel fait partie des comités Promo et Journal. Il aime aussi passer beaucoup de temps au local du Mouvement que ce soit pour répondre au téléphone ou classer les dépliants. Cette année, plus particulièrement, Michel a participé à plusieurs manifestations, a livré des témoignages et s'est impliqué dans des activités de sensibilisation comme celle des « petits pots » lors de la Journée provinciale des Mouvements Personne d'abord.

C'est avec toute la modestie et la générosité qu'on lui connaît qu'il nous confiait :

« J'ai été très surpris d'être élu bénévole de l'année. J'étais content mais gêné aussi un peu. C'est la première fois qu'un organisme fait de moi son bénévole de l'année. Ça m'encourage à rester le plus longtemps possible parce que le Mouvement, c'est ma famille. Ça m'apporte beaucoup. D'abord d'être avec des amis, de travailler ensemble, de ne pas être tout seul. Je souhaite à d'autres membres de vivre cette expérience. Il faut donner le plus de temps possible, s'impliquer dans diverses activités. C'est important que les organismes rendent hommage à leurs bénévoles parce que ça les encourage et les aide à démontrer leurs capacités. »



Michel était très fier de participer à la marche de lancement de la campagne de Centraide Québec.



Une plaque bien méritée qui confirme un engagement social de tous les instants.



Rendez-vous

7 septembre 2007 : Un rendez vous au Mouvement!

Journée d'accueil et d'inscription entre 10h00 et 20h00. Venez chercher votre calendrier-agenda 2007-2008. Une journée pendant laquelle TOUT LE MONDE peut venir nous rencontrer pour prendre de l'information sur nos activités et nos objectifs. Membres du Mouvement, une occasion pour mieux connaître le fonctionnement de votre organisme et le rôle de ses différents comités d'action. Le bon moment pour vous inscrire dans un comité de votre choix pour faire bouger les choses. Une invitation spéciale à la population, aux intervenants et partenaires du milieu à venir échanger avec nous sur les façons de faire, ENSEMBLE, toujours mieux, encore plus! Une journée au cours de laquelle il sera également possible, pour tous ceux et celles qui le désirent, de s'inscrire pour faire quelques heures de bénévolat dans un secteur d'activités qui répond à leurs attentes. Les membres et le personnel du Mouvement Personne d'Abord vous attendent. Venez faire votre tour...

Le vendredi, 7 septembre 2007

Entre 10h00 et 20h00

Au 2101, 1ère Avenue, Québec

Pour informations : 524-2404

Nos Jeudi-Infos 2007-2008

Ces soirées d'information sont ouvertes à toute la population. Des invités de différents organismes, établissements et corps professionnels viennent nous donner de précieux renseignements et répondre à nos questions sur les services et ressources qu'ils offrent à la population. La grille de sujets sera disponible dès le 7 septembre à notre journée d'accueil.

Notez bien à votre agenda les dates où auront lieu les Jeudi-Info **au Centre Marchand, 2740, 2e Avenue, de 19h00 à 21h00**

27 septembre, 25 octobre, 22 novembre et 13 décembre 2007; 31 janvier, 28 février,
27 mars, 24 avril, 22 mai et 19 juin 2008. **Pour informations : Régent Lacroix, 524-2404**



Sur le terrain

«Ma maison à moi» un documentaire qui sort de l'ordinaire!



Photo : courtoisie CRDIQ

Par Sylvie Gagné - collaboration Michelle R.-R.

Le mercredi, 23 mai dernier, au Cégep F.-X. Garneau, nous avons assisté au lancement de « Ma maison à moi » réalisé par le CRDI-TED de Québec.

C'est un documentaire qui nous présente la résidence à assistance continue (RAC) Boisclerc pouvant accueillir 8 personnes vivant avec une «déficience intellectuelle» et qui ont passé plusieurs années en institution à Robert-Giffard (CHRG). Pour 6 de ces personnes, c'est leur milieu de vie, alors que 2 places sont réservées pour des situations temporaires de dépannage.

Plusieurs intervenants se sont impliqués pour mener ce projet à terme. Ils nous racontent les étapes et actions qui ont été faites pour que ça marche.

Le film nous montre aussi les résidents de la RAC Boisclerc dans leur nouveau milieu de vie. Chacun a sa chambre à lui avec ses affaires personnelles. On les voit aussi en action à faire leur lavage, dans leur milieu de stage et lors de sorties dans la communauté en compagnie d'éducateurs. On y fait enfin la connaissance de monsieur Alfred Nadeau pour qui la RAC Boisclerc était la réponse à un rêve! Il nous parle de ce que ça a apporté de beau dans sa vie et de la fierté d'être comme tout l'monde! Ça fait réfléchir!

Comme quoi l'intégration sociale c'est possible et gagnant!

Pour la dignité des personnes assistées sociales : Les membres du Mouvement chez Sam Hamad

Le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain était au rendez-vous lancé par l'ADDS du Québec Métro, Rose du Nord et du collectif de luttes et d'actions contre la pauvreté de la région de Québec devant les bureaux du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad en mai dernier.

Les militants du Mouvement Personne d'Abord, majoritairement prestataires de la sécurité du revenu avec contrainte sévère à l'emploi, se sentaient tout aussi choqués par les propos véhiculés par M. Sam Hamad au cours des semaines précédentes. L'une des premières responsabilités d'un élu est de rallier la solidarité et la justice sociale et non pas d'alimenter des préjugés à l'égard de citoyens-nes d'autant plus que ceux-ci relèvent de la mission de son ministère.

Dans ses déclarations, il a laissé sous-entendre qu'il y a de bons prestataires et de moins bons prestataires alors que, la dignité humaine est pour tous. « En 2007, il y a des choses qui ne devraient plus s'entendre. Nous venons dire à M. Hamad que : «Les étiquettes vont sur les pots et non sur les personnes! » et espérons qu'il nous entendra et surtout comprendra notre message en tant que personnes directement touchées par la situation » soulignait, à cette occasion, Yvette Muiise, présidente du Mouvement Personne d'Abord.



Certains membres répondaient aux questions des journalistes, pendant que d'autres expliquait leur point de vue au Ministre, Sam Hamad

Au cours de la dernière année, Patrick Mawn a représenté le Mouvement Personne d'Abord à la consultation du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale en lien avec la politique « Pour une chance égale en emploi - Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées ». On le voit ici en compagnie de Pierre Marsan, adjoint parlementaire au premier ministre et Francine Gaudet, adjointe parlementaire à la ministre de l'Emploi et de la solidarité sociale.



La pétition pour la photo des candidats sur les bulletins de vote a suscité l'intérêt des médias. Catherine Fortier répond aux questions de Martin Everell de TVA venu la rencontrer aux Halles Fleur-de-Lys.

Journée provinciale des Mouvements Personne d'Abord : Sensibilisation et pétition

Dans le cadre de leur journée provinciale, les membres du Mouvement de Québec sont allés rencontrer la population aux Halles Fleur-de-Lys afin de la sensibiliser au fait que « Les étiquettes vont sur les pots, pas sur les personnes ! »

Toute la journée, ils ont donné des petits pots contenant leurs prescriptions contre les préjugés : des messages qu'ils avaient eux-mêmes rédigés afin de faire réfléchir les gens sur l'impact négatif des étiquettes qu'on colle aux personnes.

Ils ont profité de cette rencontre avec la population pour inviter les gens à signer la pétition visant à obtenir que la photo des candidats et les logos de leur parti apparaissent sur les bulletins de vote. Plus de 125 signatures ont été recueillies.

Semaine québécoise des personnes handicapées 20 000 napperons

Encore cette année, le Mouvement Personne d'Abord s'est impliqué activement dans la promotion de la Semaine québécoise des personnes handicapées.

Du 1er au 7 juin, 20 000 napperons ont été utilisés dans une dizaine d'établissements comprenant les restaurants Le Buffet des Continents, La Riposte, La Véranda, Taxi Station 2000, Zone Café, La Pointe-aux-Lièvres ainsi que les cafétérias de l'Hôpital St-François-d'Assises, du Ministère de la Santé et des Services sociaux, du Centre Louis-Jolliet et de la Maison des adultes.

Ce napperon reprend la thématique et le message à l'effet que « Les étiquettes vont sur les pots, pas sur les personnes! ». Les commentaires de la clientèle de ces établissements se sont révélés des plus positifs et enthousiastes face à cette initiative.



À lui seul, le Buffet des Continents dont la gérante Diane Caron pose ici en compagnie de Sylvie Gagné, utilise 10 000 napperons pendant la semaine.



LE BABILLARD À TOUT LE MONDE



Les Parents-Secours ouvrent leur porte aux aînés

Selon les statistiques, il y a de moins en moins de criminalité au Québec. Cependant, le sentiment d'insécurité chez les personnes âgées augmente. Pour contrer ce sentiment, le Programme Parents-Secours peut aussi, depuis 1992, être utilisé par les aînés en cas de détresse. Les bénévoles Parents-Secours peuvent communiquer avec la police, les pompiers, les services médicaux ou tout autre organisme pouvant venir en aide aux aînés aux prises avec des difficultés dans la rue. Si une personne se sent mal, vulnérable, en détresse ou perdue dans votre communauté ou ailleurs, cherchez simplement une maison qui montre l'affiche-fenêtre rouge et blanche de Parents-Secours.

Pour plus d'information ou pour adhérer à l'organisme Parents-Secours de votre voisinage, composez le 1.800.588.8173.

Quand il faut se mêler des affaires des autres

La détresse d'un être humain ne se lit pas toujours sur son visage, elle peut cependant être perceptible dans les signes précurseurs du suicide que l'on peut décoder chez une personne souffrante. Puisqu'il est connu que dans 80% des cas, les personnes suicidaires donnent des indices ou lancent des messages à leur entourage, le ministère de la Santé et des Services sociaux vous invite à vous informer en consultant le dépliant intitulé S'entraider pour la vie! Celui-ci présente les règles de base pour apporter un soutien aux personnes suicidaires et ainsi leur tendre la main. Vous pouvez consulter ce dépliant dans le site Internet suivant : www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob_sante/suicide.php. Pour plus d'information, on peut appeler au 1 866 APPELLE. Source : Services Québec.



Merci à la Fondation québécoise en déficience intellectuelle

Le groupe Copains-Copines du Centre de parrainage civique de Québec remercie la Fondation québécoise en déficience intellectuelle pour avoir permis la réalisation et la continuité d'une série d'ateliers sur l'amitié grâce à un don de \$404.63. Bien plus que de défrayer les coûts de papeterie et la sortie de groupe en fin d'activité, ce montant a permis à des jeunes de se rencontrer régulièrement afin de développer les habiletés et les compétences nécessaires pour se faire des amis. Un investissement rentable pour la vie.

Ces ateliers ont été divisés en deux volets : un premier volet plus académique s'est déroulé du 20 février au 15 mai 2006 et s'est terminé par une remise de diplôme de participation lors de l'assemblée générale annuelle du CPCQ le 15 juin 2006. Le deuxième volet a eu lieu du 25 septembre au 14 décembre 2006, suite à la demande même des participants qui avaient besoin de temps supplémentaire pour consolider leurs apprentissages. Le tout s'est terminé par une sortie de groupe au site traditionnel Huron Wendake.



Merci encore à la FQDI pour nous avoir permis de réaliser ce projet-pilote. Cette contribution a apporté énormément à ce groupe de jeunes et nous motive à poursuivre ce projet avec d'autres personnes filleules du Centre.

Pour infos sur le projet :

Francine Ducasse, intervenante sociale,
Centre de parrainage civique de Québec - 527-8097

Sur la photo de gauche à droite : Francine Ducasse, intervenante au CPCQ, les participants : Mathieu Tremblay, Annie Montour et en avant : Julie Fontaine. Absent de la photo : Daniel Blouin



FRANCINE DUCHESNEAU ET ANDRÉ SAVARD

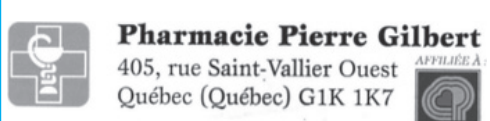
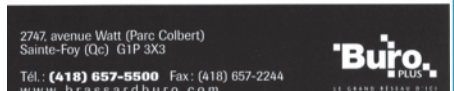


Galerias Charlesbourg
4250 1^{re} Avenue, Suite 26
Charlesbourg (Québec)
G1H 2S5
Tél.: (418) 621-9999
Fax: (418) 621-9994

Email: buffetdescontinents@qc.airsa.com



Vicky Pagé
Conseillère interne



La Maison des Adultes

Merci à nos fidèles commanditaires qui, par leur générosité, ont apporté bonheur et joie à notre vie associative et à nos partenaires qui, tout au cours de l'année, nous ont soutenus dans la promotion de notre organisme et la diffusion de notre message de sensibilisation.